

Gr DEPLACEMENT

Compte-rendu du 14 novembre 2024

Membres : Philippe B, , Nicolas J, Paulilne K, Marcel M, Baptiste P, Myriam S H, Patrice V

Les présents sont surlignés

Ordre du jour :

- Retour sur la rencontre avec les élus référents, seul Stéphane Lefebvre était présent
- Poursuite et adaptation du projet

RETOUR SUR LA RENCONTRE AVEC LES ELUS REFERENTS :

- Beaucoup de déception car pas ou peu de réponses concrètes, manque d'efficacité
- Trop de développement, pas assez de préparation, il est important d'échanger uniquement sur le projet porté collectivement
Le support n'était peut-être pas adapté, de plus, Stéphane L n'avait pas eu le temps de lire le document
- Le sujet est complexe, il faut connaître la réglementation, certaines notions comme l'insécurité ou la sécurité sont à bien définir...
- Stéphane L a pu répondre aux questions, connaît bien le sujet et a des compétences professionnelles qui permettent de faire avancer les réflexions.
- Même si ALM a la compétence, la Ville peut faire passer les besoins pour l'aménagement des espaces, donc ne pas se focaliser uniquement sur les espaces qui dépendent de la Ville.
- Le projet est trop global, il faut se recentrer pour approfondir le sujet à arriver à des aménagements concrets et faisables.

POURSUITE ET ADAPTATION DU PROJET

Pour peaufiner les connaissances :

- ✓ **Références sur les réglementations des différents chemins doux :**
Avec les dimensions : https://cpu.angers.fr/wp-content/uploads/2024/03/Guide-des-am%C3%A9nagements-cyclables-ALM_06_11_2023.pdf
<https://www.cerema.fr/fr/actualites/8-recommandations-reussir-votre-piste-cyclable>

✓ **Critères de sécurité :**

Philippe a contacté par téléphone et mail l'association **Place au Vélo** mais n'a pas eu de retour de leur part. Il va les relancer.

Faire la différence entre critères objectifs et ressentis – trouver une définition

✓ Accord du groupe pour ne pas demander de logo vélo sur la route quand il n'y a pas la place de mettre au moins une bande cyclable.

✓ **Pour prioriser parmi tous les possibles :**

- Nombre de passage vélo
- Notion de sécurité
- Le fléchage des circuits se fera plus tard
- La rue de la Gemmetrie n'est pas une priorité car demande une réflexion plus globale avec des portions bien différentes.

✓ **Accord du groupe sur le type d'usage des propositions du groupe : circuit utilisé aux heures de pointe**

Nous avons repris les points prioritaires du projet dans le tableau ci-joint en date du 14/11/2024 dans la colonne : réunion du 14 novembre

PRIORISATION DU GROUPE : PROJET CRESSONNIERE :

➤ **Sécurisation du rond-point pour les vélos et les piétons**

Les moyens pour sécuriser à étudier pour faire un choix d'aménagement :

- Lasers bleus comme à Loire Authion sur la D347 : mais seulement visible de nuit
- Lucioles au sol : visibles nuit et jour
- Bandes rugueuses dans le sens Beaufort > Angers
- Marquages de couleur continus entre la rue de la Marmitière et la rue de la Cressonnière, c'est-à-dire aussi sur la chaussée du rond-point, avec une couleur pour le circuit vélo et une différente pour les piétons
- Marquage du céder le passage à mettre plus en amont du passage piéton (voir si ok avec la réglementation)

Argumentation : Fréquentation du rond-point déjà très importante et qui va s'accroître avec l'implantation de la prison de Loire Authion

➤ **Chemin rue St Jean > Cressonnière > rond-point de la D347**

- Chemin du rond-point au 1^{er} portail de la Cressonnière à améliorer
- Savoir si les portails sont toujours ouvert (**Aline** demande au service technique)
- Chemins et portails : reconnaissance pour voir s'il reste un revêtement bitumé entre le rond-point et la rue St Jean pour relier le bourg à la partie campagne - à faire avec photos à prendre : **Marcel et Baptiste** font les reconnaissances (retour de Marcel ci-après)

Ces cheminements sont du domaine de la Ville donc pas besoin de passer par ALM, le coût de l'aménagement au mètre linéaire est d'environ 3 500€ (coût du cheminement derrière la mairie pour rejoindre le parking sur la petite partie enherbée).

- **Nicolas fait un schéma du projet d'ensemble**

AUTRES ACTIONS A FAIRE :

- **Projet du pont de Chanterie** : demander à ce que le groupe soit mis dans le groupe de réflexion
Philippe va se rendre sur le pont de la Sarthe pour prendre les mesures (doc transmis par Philippe ci-après)
- **Pauline** a vu que le **Céréma proposait une formation** : elle se renseigne pour savoir si 2 membres du groupe pourraient suivre cette formation. Ils pourraient ensuite transmettre les infos à l'ensemble des membres du groupe.
- Range vélos devant le parc de l'Europe route d'Angers : prendre des photos pour transmettre à Stéphane L : pour montrer le problème : **Philippe**
- Marquage vélo au sol effacé ou à refaire : **Philippe** se charge de prendre des photos pour les transmettre ensuite à Stéphane L

INFO A TRANSMETTRE AUX ELUS REFERENTS PAR MAIL (Aline**) :**

- Convention entre l'ESAIP et la ville pour l'accès vélo et piéton entre la rue du 8 mai et le parc de l'Europe
- Sensibilisation des agents pour ne pas mettre les poubelles sur les circuits vélos (exemple au niveau du complexe sportif des Ardoisières)
- Mesures du pont de la Sarthe avec bande cyclable
- Range vélo au niveau du parc de l'Europe
- Demander à ce que le groupe intègre la réflexion sur le pont de la Chanterie

PROCHAINE RENCONTRE

6 décembre 2024 – 18h30 à 20h00

Apporter grignotage à partager

Objectifs :

- mise au point pour présentation du projet Cressonnière (discours commun) auprès des élus référents
 - points d'avancée des différents sujets
 - retour des réponses de Stéphane L

Village Pierre Rabhi, place des Droits de l'Homme et du Citoyen,
entrée à l'arrière du bâtiment

Bande cyclable traversant un pont

Photos prises sur le pont enjambant la rivière « Sarthe » sur la D 74 entre Cheffes et Tiercé.

Photo N° 1 : vue d'accès au pont



Photo N° 2 : accès au pont



Photo N° 3 : bande cyclable sur le pont



Photo N° 4 : largeur bande cyclable



Largeur : 135 cm

Photo N° 5 : hauteur de garde-corps



Hauteur garde-corps = 120 cm

Photo N° 6 : Hauteur du trottoir



Hauteur trottoir = 15 cm

OBSERVATIONS CHEMINS D'ACCES A LA CRESSONNIERE



rue St Jean, devant la station broussaille au Portillon Cressonniere, donc environ 200 m de bitume, puis en passant par chemin du Moulin, idem route bitumée longeant un champ jusqu'à 10 mètre de la 147, puis obstrué par broussailles